© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

peut on faire annuler les paiements

Par walyd91 Postée le 19/11/2023 21:56

> bonjour je voulais savoir si on peut faire annuler par la banque des paiements par carte bancaire Visa ou Mastercard effectués sur des sites de Casino en ligne qui se trouvent être des arnaques ? que risque t on si on le fait ? comment peut réagir le site dans le paiement a été annulé ? si jamais ça aboutit ce qui n'est pas sûr bien sûr merci de votre aide j'ai perdu 3780 euros sur un site casino en ligne arnaque merci

---

Mise en ligne le 23/11/2023

Bonjour,

Les sites de casinos en ligne n’étant pas autorisés en France, ils ne sont pas soumis aux agréments et aux mesures d’encadrement de l’ANJ (Autorité Nationale des Jeux). Cela revient à jouer sur des sites illégaux et, dans ce contexte, les recours paraissent peu probables.

Nous ne saurons vous dire si votre banque accepterait et pourrait faire annuler les paiements ni quelles en seraient les éventuelles conséquences. Cela relève d’un conseil juridique qui n’est pas de notre ressort mais que vous pourriez solliciter dans une « Maison de la justice et du droit » qui dispense des consultations gratuites. Vous pouvez aussi bien sur poser la question directement à votre banque.

Nous vous souhaitons bonne continuation dans ces démarches et restons à votre disposition si vous avez besoin de revenir vers nous concernant vos pratiques de jeux. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement.
